

Représentants des employeurs: M. Harry Taylor. Nommé sur désignation de l'Association des manufacturiers canadiens. Il est le vice-président aux relations industrielles à la société *Union Carbide Canada Limited*. A sa retraite depuis le 31 octobre 1966. M. A. J. Hills. Nommé sur désignation de la *Railway Association of Canada*. Retraité. Il occupait un poste de cadre au Canadien-National. M. E. R. Complin. Nommé sur désignation de la Chambre de commerce du Canada. Il faisait autrefois partie du personnel de la *Canadian Industries Limited*. Il est actuellement membre de la société *Edward N. Hay and Assoc. of Canada Ltd.* M. Jacques Guibault. Nommé sur désignation de l'Association des manufacturiers canadiens. Il est actuellement directeur des relations industrielles à la *Canadian British Aluminum Co. Ltd.*

2. Les dispositions prises par le cabinet à l'égard de cette question relèvent de l'exécution des tâches dont il est collectivement responsable; elles sont du genre qu'on ne dévoile pas ordinairement.

**LE BUREAU DE SUMMERSIDE (Î. P.-É.) DE LA COMMISSION D'ASSURANCE-CHÔMAGE**

**Question n° 2129—M. MacDonald:**

1. Est-ce qu'on a l'intention de fermer le bureau de la Commission d'assurance-chômage situé à Summerside (Î. P.-É.)?

2. Dans le cas de l'affirmative, a) à quelle date cette fermeture doit-elle s'effectuer, et quelles sont les raisons qui la motivent, b) combien d'employés seront touchés par cette fermeture, c) seront-ils mis à pied, d) a-t-on pris des dispositions pour qu'ils puissent être transférés?

**L'hon. J. R. Nicholson (ministre du Travail):** La Commission d'assurance-chômage me fournit les renseignements suivants:

1. Oui.

2. a) La fermeture du bureau local de Summerside est prévue pour les environs du mois d'août 1967. Elle s'insère dans le cadre du programme de concentration et de centralisation de ses activités que poursuit la Commission; b) Huit; c) et d) Sept des employés ont fait savoir qu'ils accepteraient d'être mutés, et la Commission a déjà pris les mesures préparatoires à leur mutation. Une employée ne désire pas quitter l'endroit. La Commission essaie de la caser dans un autre ministère de l'État à Summerside.

**L'IMMEUBLE FÉDÉRAL D'OXFORD (N.-É.)**

**Question n° 2163—M. Coates:**

Le gouvernement se propose-t-il de construire un nouvel édifice fédéral à Oxford (N.-É.), et, dans le cas de l'affirmative, quelles mesures a-t-on prises jusqu'ici pour faire l'acquisition d'un emplacement pour cet édifice fédéral?

**L'hon. G. J. McIlraith (ministre des Travaux publics):** Nous ne projetons pas de construire de tel édifice à l'heure actuelle.

**QUESTION TRANSFORMÉE EN ORDRE DE DÉPÔT DE DOCUMENTS**

**LES MÉDECINS ACTIFS AU CANADA**

**Question n° 2047—M. Isabelle:**

1. Combien y a-t-il de médecins pratiquants per capita au Canada?

2. Combien y a-t-il de médecins au Canada?

3. Quelles sont les universités qui dispensent des cours de médecine au Canada?

4. Quel est le pourcentage de faillites des étudiants en médecine en première et deuxième années dans les universités canadiennes?

5. Quel est le nombre d'inscriptions en général dans les facultés de médecine du pays?

6. Y a-t-il eu augmentation ou diminution d'inscriptions des élèves à la faculté de médecine dans les diverses universités canadiennes depuis 1960?

7. S'il y a eu augmentation, quel en est le pourcentage et s'il y a eu diminution, quel en est le pourcentage?

8. Combien chacune des facultés de médecine canadiennes a-t-elle refusé d'élèves en 1<sup>re</sup> année lors des entrées de 1963, 1964 et 1965?

(Le document est déposé.)

[Français]

**DEMANDES DE DOCUMENTS**

**M. Albert Béchard (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État):** Monsieur l'Orateur, les avis de motions pour production de documents n°s 180 et 182 sont acceptables par le gouvernement.

L'avis de motion n° 175 est acceptable par le gouvernement, sujet aux réserves quant à toute correspondance libellée personnelle et confidentielle.

L'avis de motion n° 176 est acceptable par le gouvernement, sujet aux réserves ordinaires quant à toute correspondance libellée personnelle et confidentielle et au consentement de tous les autres gouvernements et organismes impliqués depuis le 8 avril 1963.

Votre Honneur aurait-il l'obligeance d'appeler les avis de motions n°s 8 et 184?

Je demande, monsieur l'Orateur, que les autres avis de motions soient réservés.

[Traduction]

**L'IMMEUBLE FÉDÉRAL DE FORT ST. JAMES (C.-B.)**

**Demande n° 180—M. Howard:**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de toutes lettres, tous télégrammes ou autres documents échangés entre